

MACIF QUEL FUTUR ?

Du NCS à #NMS

Paris le 29 septembre 2016

Nouveau Modèle Social

Voilà un terme qui par son acronyme NMS pourrait nous mettre l'eau à la bouche. La petite pastille à laquelle vous pensez risque bien de se transformer en pilule amère et dure à avaler.



Du **NCS** ou **Nouveau Contrat Social** de 2007 au **NMS** il n'y qu'un pas et surtout une continuité :

La baisse du coût du travail

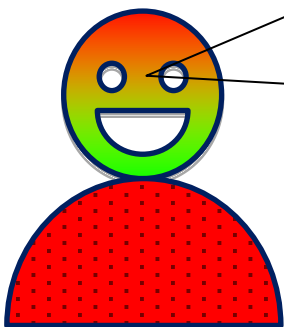
Cela passe entre autre par, l'individualisation des salaires et la dégradation des conditions de travail

La transformation du modèle social de la Macif, dont les négociations viennent de débuter en cette fin d'été s'articule autour d'une restructuration juridique de l'ensemble du groupe Macif. (5 pôles inter régionaux, SGAM faitière, UMG santé, GIE)

Cela justifierait la mise en place d'un socle social commun et donc de la nécessité de refondre le statut social des salariés MACIF.

En termes de rémunération, pour la direction, « *les salaires devront tenir compte de la performance et être équitables* ».

Pour FO, nous voulons des salaires égaux, pas équitables. Nous voulons qu'à travail égal un salaire égal soit servi. Un salaire dit équitable basé sur la performance, c'est la porte ouverte à toutes les dérives en termes d'objectifs et de mesure de la performance, c'est l'individualisation totale des rémunérations et la baisse du salaire effectif.



**La meilleure assurance d'être
défendus, d'être entendus !
C'est de constituer des listes FO
pour un syndicat de progrès social !**

Le NCS a en 2007 détruit les grilles de salaire et l'avancement à l'ancienneté, il s'agit pour la direction d'aller plus loin dans l'individualisation et d'abaisser encore le coût du travail pour diminuer les frais généraux.

Concernant le temps de travail, la direction pose comme postulat «*une organisation plus simple et plus stable du temps de travail* » qui devra être adapté aux besoins de nos sociétaires.

Nous ne pouvons qu'adhérer au fait de retrouver une organisation plus stable du temps de travail, il faut en effet proscrire les modifications d'horaires pratiquement journalières ayant lieu dans les Macitels, ainsi que les adaptations de planning liées à la généralisation du travail du samedi en agence.

Or, force est de constater, que les conditions de travail se dégradent d'années en années, avec toujours plus de flexibilité du temps de travail, au détriment de la qualité de vie des salariés.

Pour FO, la formule « *Un temps de travail adapté aux besoins de nos sociétaires* », peut recouvrir et justifier de nombreuses remises en cause en matière d'organisation et de durée hebdomadaire du temps de travail.

Nous souhaitons rappeler que les salariés de la MACIF ont payé leur réduction du temps de travail, par des gels de salaire plusieurs années durant, par la dérèglementation et la flexibilisation des horaires.

La politique salariale de la MACIF de ces dernières années, par son quasi gel des salaires, anticipe de fait la volonté d'augmenter le temps de travail au moindre cout. Les augmentations liées à un éventuel passage à 35h ayant déjà été financées par la non revalorisation des salaires de ces dernières années

A FO, nous considérons que la MACIF, chantre de l'Economie dite Sociale se doit d'être exemplaire.

Cela passe par : Le maintien du temps de travail à 31h30

Des horaires de travail réguliers

L'absence de politique de management par la performance qui par nature n'est pas objective

Une politique salariale décente avec des Augmentations Générales maintenant au moins le pouvoir d'achat

L'application du principe « A travail égal, salaire égal », base de l'égalité entre salariés

Comme vous le constatez, La période de négociation/restructuration peut être lourde de conséquences pour l'ensemble des salariés.

Dans ces conditions, il est impératif que les salariés du groupe disposent d'une représentation libre et indépendante, afin de réfléchir, discuter, organiser, défendre les salariés sans compromission.

C'est ce que nous vous proposons en vous présentant sur les listes FO où nous sommes présents ou en constituant des sections et listes FO où nous ne le sommes pas encore.

Je souhaite : prendre contact être candidat me syndiquer

NOM : PRENOM : Téléphone : e-mail :

Pour tout contact : FEC FO	Jacques CHATEAU	Mathieu CORNILLAUD
Secrétariat FO Macif	RS Comité de Groupe	Elu Comité Central Entreprise
54 rue d'Hauteville	Tel : 06 49 23 20 78	Tel : 06 72 44 48 63
75010 PARIS		
fo.macif@gmail.com	landegav@free.fr	mathieucornillaud@yahoo.fr